

La Chambre d'assemblée compte 43 membres élus pour cinq ans, durée maximum du mandat. L'Assemblée élue le 30 octobre 1956 est la 46^e de la Nouvelle-Écosse et la 23^e depuis la confédération.

Le premier ministre de la province reçoit un traitement annuel de \$12,000 et chacun des ministres du Cabinet, de \$10,000. Les membres de la Chambre d'assemblée reçoivent une indemnité de session de \$2,400 et une indemnité de \$1,200 pour dépenses se rattachant à l'exercice de leurs fonctions. Le chef de l'Opposition bénéficie d'une allocation de \$3,000, outre son indemnité de session.

16.—Législature et premiers ministres de la Nouvelle-Écosse, 1953-1958, et ministère au 1^{er} septembre 1958¹

Législatures, 1933-1958¹

Élections	Législature	Nombre de sessions	Première ouverture	Dissolution
22 août 1933	17 ^e assemblée générale.....	4	1 ^{er} mars 1934	20 mai 1937
29 juin 1938	18 ^e assemblée générale.....	4	1 ^{er} mars 1938	19 sept. 1941
28 oct. 1941	19 ^e assemblée générale.....	4	19 fév. 1942	12 sept. 1945
23 oct. 1945	20 ^e assemblée générale.....	4	14 mars 1946	27 avril 1949
9 juin 1949	21 ^e assemblée générale.....	4	21 mars 1950	14 avril 1953
26 mai 1953	22 ^e assemblée générale.....	3	24 fév. 1954	20 sept. 1956
30 oct. 1956	23 ^e assemblée générale.....	2	27 fév. 1957	2

¹ Voici les ministères, de 1933 à 1958; 12^e, assermenté le 5 septembre 1933, sous la direction de l'hon. Angus L. Macdonald; 13^e, assermenté le 10 juillet 1940, sous la direction de l'hon. A. S. MacMillan; 14^e, assermenté le 8 septembre 1945, sous la direction de l'hon. Angus L. Macdonald; 15^e, assermenté le 13 avril 1954, sous la direction de l'hon. Harold Connolly; 16^e, assermenté le 30 septembre 1954, sous la direction de l'hon. Henry D. Hicks; 17^e, assermenté le 20 novembre 1956 sous la direction de l'hon. Robert L. Stanfield. ² La législature n'avait pas encore pris fin le 1^{er} septembre 1958.

Dix-septième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 30 octobre 1956: 24 conservateurs progressistes, 18 libéraux, 1 cécéliste.)

NOTE.—La date de la nomination du ministre n'est pas nécessairement celle de son assermentation.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, trésorier provincial, président de la Commission de l'hydro-électricité de la Nouvelle-Écosse.....	L'hon. R. L. STANFIELD.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre de la Voirie et secrétaire provincial.....	L'hon. G. I. SMITH.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Procureur général et ministre de la Santé.....	L'hon. R. A. DONAHOE.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre des Terres et Forêts et ministre des Affaires municipales.....	L'hon. R. C. LEVY.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre des Travaux publics et ministre du Travail.....	L'hon. S. T. PYKE.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre de l'Agriculture et des Marchés.....	L'hon. E. D. HALIBURTON.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre des Mines et ministre du Commerce et de l'Industrie.....	L'hon. E. A. MANSON.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre d'État.....	L'hon. N. L. FERGUSON.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre de l'Instruction publique et ministre du Bien-être social.....	L'hon. M. S. LEONARD.....	3 août 1957	3 août 1957

Sous-section 4.—Nouveau-Brunswick

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de la Chambre d'assemblée. L'honorable J. Leonard O'Brien, lieutenant-gouverneur au 1^{er} septembre 1958, a été nommé à ce poste le 6 juin 1958. On trouvera la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération à la page 93 de l'*Annuaire* de 1951.

L'Assemblée législative élue le 18 juin 1956 est la 43^e législature du Nouveau-Brunswick et la 16^e depuis la confédération. Elle compte 52 membres élus pour un mandat statutaire de cinq ans.